

# Heures sup' à l'Eglise réformée

03.11.2017

**Synode »** Face à une Eglise en croissance, le pourcentage de travail du Conseil synodal fribourgeois ne correspond plus à l'ampleur des tâches à effectuer.

«Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une différence importante entre la réalité des tâches et le temps de travail à disposition pour les effectuer», lâche Pierre-Philippe Blaser, président du Conseil synodal (exécutif) de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg (EERF). Lors du synode qui s'est déroulé mardi dernier à Posieux, l'exécutif a fait part aux membres de l'assemblée du surplus de travail auquel il était confronté, afin d'en discuter ouvertement.

«L'augmentation progressive du nombre de paroissiens dans notre Eglise a intensifié nos activités. Notre Eglise a désormais atteint une taille moyenne comme celle de Neuchâtel, de Lucerne ou de Bâle-Campagne, mais avec un encadrement plus petit. De plus, la complexification au niveau des ressources humaines et de l'engagement des personnes prend davantage de temps. De même que les nouveaux statuts amplifient nos responsabilités. Aujourd'hui, le taux de travail alloué au Conseil synodal (CS), défini en 2006, ne correspond plus à la réalité», explique le pasteur.

Actuellement, le taux d'activité dédié à l'exécutif s'élève à 140% équivalent plein-temps réparti entre les six membres qui sont chacun à 15% et le président à 50%. «Nous avons constaté que nous étions largement au-dessus de ce quota», souligne Pierre-Philippe Blaser.

Selon son décompte, le CS a atteint un taux de travail effectif de 220% à 230% en 2016 et de près de 250% pour l'année en cours. L'ensemble des membres est confronté à cette surcharge. «A chaque fois, nous imaginons que cela va aller mieux après avoir bouclé tel ou tel dossier, mais il y a toujours de nouvelles tâches qui s'ajoutent. C'est constant», souligne la conseillère synodale Monique Johner.

**Cette réalité** a suscité de nombreuses questions. Un délégué souhaite des comparaisons avec d'autres Eglises cantonales, un autre suggère de renoncer à certaines activités, un troisième a proposé de rééquilibrer les tâches entre membres du Conseil synodal. Lors du synode de décembre, l'exécutif soumettra une proposition concrète avec les changements budgétaires qu'elle implique.

**LAURENCE VILLOZ, PROTESTINFO**